

2019/E1/054

REPONSE DE Mme Lauda GUIDICELLI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. Pierre-Jean LUCIANI
AU NOM DU GROUPE « La Corse dans la République - A Corsica Indè a Republica »

OBJET : Subvention du GFCA Volley-Ball

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour cette question dont la formulation conclusive peut surprendre, je dois l'avouer.

Alors non, Monsieur le Conseiller, je ne suis pas une « Faucheuse et je ne veux, ni ne souhaite la mort d'aucun club ».

Déposée hors délai, j'aurai pu pour reprendre un langage sportif, « *botter en touche* », mais mon attachement au débat démocratique et ma volonté d'expliquer, d'expliquer, d'éclairer l'ensemble de cette Assemblée sur la décision du Conseil exécutif, qui n'est en rien, je le rappellerai, une surprise, l'ont emporté sur un strict respect des procédures administratives en la matière.

Monsieur le Conseiller, dans le cadre des « *Scontri di u Sport* », un groupe de travail relatif au nouveau modèle économique du sport professionnel a été réuni, le 9 avril dernier à Aiacciu, à l'initiative de la Collectivité de Corse et en présence de nombreux acteurs : dont les clubs professionnels, les services et les agences de la Collectivité, les banques, la CCI, CESEC, la ville d'Aiacciu...

Tous les groupes politiques présents dans cet hémicycle, ont été invités à apporter une contribution au débat.

Je crois me souvenir ne pas avoir vu un représentant de votre groupe dans cette réunion. Ce qui est fort dommage, plutôt qu'une question orale aujourd'hui, je ne doute pas que nous ayons pu collectivement compter et apprécier vos utiles et constructives propositions.

Pour votre information, parmi les groupes représentés, ce jour-là, je n'ai pas entendu de voix discordantes mais plutôt une unanimité que je qualifierai de « consensuelle » sur l'idée de mettre fin à l'attribution de subventions hors cadre pour les clubs professionnels.

Je voulais aussi vous informer que préalablement à la réunion de ce groupe de travail, chacun des trois clubs a été reçu pour un entretien « individualisé » que j'ai pris le soin de conduire et durant lequel, j'ai rappelé notre engagement à arrêter l'attribution de subvention exceptionnelle et qu'ils avaient été, également, destinataires d'un courrier du Président du Conseil exécutif, lequel indiquait, je cite qu'il s'agissait désormais de « fixer un nouveau modèle économique global du sport professionnel. [...] et qu'il nous fallait inaugurer une relation nouvelle, s'inscrivant pleinement dans la vision stratégique de la Collectivité de Corse ».

Votre question me permet donc de rappeler et de repréciser quelques éléments de contexte car il semble qu'il y en ait besoin si j'en crois ce que j'entends et ce que je lis ...

En premier lieu, l'annonce n'est en rien brutale, ni sur le temps court, comme le calendrier que je viens de rappeler, ni sur un temps plus long, puisque depuis son arrivée aux responsabilités à la Collectivité Territoriale de Corse puis à la Collectivité de Corse, la majorité n'a eu de cesse de répéter à la fois publiquement et en privé avec les représentants des différents clubs professionnels, qu'elle souhaitait sortir et mettre fin à un système d'aide exceptionnelle qui n'en était plus un car annuellement mobilisé.

Pour mémoire, à une période similaire l'an passé, les débats avaient été assez vifs sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 000 € au GFCA Volley, y compris au sein de la majorité territoriale et il avait été publiquement exprimé que 2018 serait la dernière fois.

Si je reprends l'histoire courte, sur quelques années et que j'analyse les dotations publiques de l'ex CTC au GFCA Volley-Ball, je constate que l'attribution d'une subvention exceptionnelle, c'est-à-dire hors règlement, n'est en rien liée à la disparition du Conseil Départemental 2A. En effet, par exemple, pour la saison 2012-2013, le GFCA percevait déjà une subvention exceptionnelle de 89 000 € de la Collectivité. Le Département, faisait alors, me semble-t-il, partie du paysage institutionnel ! A partir de 2014-2015, cette même subvention s'est élevée à 200 000 €.

Par conséquent, la somme de 300 000 € pour 2018-2019 n'est donc pas la compensation de la somme accordée par le Conseil Départemental 2A les saisons précédentes.

L'histoire, cette histoire, nous apprend donc que le GFCA Volley a été pendant bon nombre d'années un club généreusement choyé par les collectivités, et je me réjouis que nous ayons pu le faire, avec une part de son budget alimenté par 78 % d'argent public contre une moyenne de 58 % pour l'ensemble des clubs de ligue A.

Ce modèle ne peut plus tenir dans le contexte de contraintes budgétaires actuel. Cela devient d'autant plus une évidence, lorsque je regarde d'un côté le budget sport et d'un autre, les résultats de certains autres clubs, dans d'autres disciplines sportives qui vont monter de niveau sportif la saison prochaine et qui vont eux aussi, légitimement aspirer à ce que le montant maximum prévu par le règlement des aides actuelles, leur soient attribués. J'ai bien évoqué le règlement actuel des aides et non une subvention exceptionnelle.

Au-delà du pourcentage cumulé d'argent public et de la somme numéraire que cela représente, je voulais également repréciser quelques éléments contextuels, utiles et éclairants lorsqu'ils permettent une mise en perspective avec des données nationales.

Si l'on « compare » la situation du GFCA Volley avec d'autres clubs de ligue A, avec 1 550 000 euros de budget en 2018-2019, il s'agit du 2^{ème} budget de ligue A pour un bassin de population de seulement 84 000 habitants, avec moins de 400 licenciés sur tout le territoire et seulement 5 clubs en incluant le GFCA Volley, soit un club d'élite qui apparaît comme « déconnecté » de la réalité du Volley Ball amateur dans l'île. Il semble difficile de projeter sur cette base un modèle de développement durable. Et j'en profite d'ailleurs pour rappeler qu'actuellement se déroule les Jeux des Iles, et qu'il n'y a aucune équipe Corse de volley engagée dans cette compétition.

A titre de comparaison, en Occitanie, il y a quatre clubs qui jouent en ligue A, pour 112 clubs et 9 000 licenciés sur l'ensemble de cette ligue. Si j'opère un ratio pour chaque club professionnel, cela fait un club professionnel pour 2250 licenciés et pour 28 clubs amateurs. D'autres situations pourraient être citées, mais je m'arrêterai là.

Alors, oui, monsieur le Conseiller, la décision peut apparaître dure lorsqu'on a été généreusement accompagné depuis de nombreuses années, par différentes collectivités dont l'ex-Collectivité Territoriale, et aujourd'hui la Collectivité de Corse, mais il faut inscrire la réflexion dans un contexte beaucoup plus large, qui ne peut se contenter de s'intéresser qu'au seul microcosme du sport, du sport professionnel en particulier, sans regarder les autres enjeux sociaux, dans un contexte de finances publiques contraint et qui se dégrade.

Pour ce qui concerne l'avenir, si on additionne l'ensemble des aides publiques auxquelles le GFCA peut prétendre pour la prochaine saison, en y intégrant les 35 000 € d'Air Corsica, ainsi que les subventions de la ville d'Aiacciu qui contrairement à ce que j'ai lu n'ont pas augmenté et sont conformes à une stratégie municipale qui date de quelques années maintenant, à savoir une base de 175 000 euros, majoré de 10 % si le GFCA participe à une coupe européenne, le club disposerait d'une somme de 515 000 € plus 192 500 € pour la ville Aiacciu, soit un total de 707 500 €.

Le budget moyen des clubs de ligue A, en enlevant ceux de Tours et d'Aiacciu bien supérieurs à ceux de tous les autres clubs, s'élève à 1 288 000 €.

Si on applique à ce budget moyen, la moyenne de 58 % de financements publics, on arrive à une somme de 747 040 €, pour un budget d'un peu plus d'1.2 M€, somme proche de celle dont peut prétendre bénéficier le GFCA Volley pour la saison à venir.

Le GFCA Volley n'est pas dans une situation de péril. La survie du club n'est pas en jeu, il s'agit plutôt d'une question d'ambition sportive, ce qui signifie que le club n'est en rien condamné par la baisse des dotations de la Collectivité.

Il s'agit donc, en cette période de transition, de jouer collectif, d'être solidaire comme nous l'avons fait quand nos finances le permettaient avec le GFCA Volley. S'il ne peut mobiliser d'autres sources de financements, les ambitions sportives du GFCA Volley doivent alors être revues à la baisse sur quelques saisons, le temps que le nouveau modèle économique du sport professionnel en Corse soit élaboré.

La réunion du groupe de travail a donné lieu à de nombreuses pistes que nous espérons fructueuses, mais dont la très grande partie nécessite un travail juridique de fond sur leur faisabilité.

Les services sont mobilisés sur ces questions.

Donc, ni disparition, ni abandon, juste de l'équité pour tous, valeur qui j'en suis sûre vous agréé et dans le droit fil de nos engagements.

Donc pour conclure, monsieur le Conseiller, nous aspirons à voir l'équipe d'Antoine Exiga poursuivre son investissement ainsi que son aventure en ligue A, nous aspirons à l'accompagner dans la mesure de nos moyens, dans l'attente de le voir porter à nouveau très haut les couleurs de la Corse, dans un futur le plus proche possible. Je vous remercie.